

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2007-12-11 Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 11^e jour du mois de décembre deux mille sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,
Mesdames les conseillères : Monique Tardif,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte, (absent)
Benoit Lavallée,
Roland Labrie.

Mesdames France Marcotte, greffière et Danielle M. Bédard, directrice administrative sont également présentes.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2008.

Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisation 2008-2009-2010

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme de dépenses en immobilisation

Levée de l'assemblée

Rés.1908-12-2007 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2008

Le maire présente les prévisions budgétaires 2008 telles que préparées par les membres du conseil municipal.

Considérant que les prévisions budgétaires pour 2008 ont été étudiées et préparées en tenant compte des estimations des revenus et dépenses pour 2007 de la Ville de Portneuf;

Considérant que les recettes et les dépenses totales s'élèvent à 8 523 933 \$, et se répartissent comme suit :

Revenus

Taxes foncières	1 907 261 \$
Taxes de services municipaux	932 546 \$
En lieu de taxes	22 110 \$
Autres recettes	297 000 \$

Transferts conditionnels	688 121 \$
Transferts inconditionnels	255 593 \$
Source de financement	4 421 302 \$
Total :	8 523 933 \$

Dépenses

Administration générale	524 645 \$
Sécurité publique	382 029 \$
Transport	623 814 \$
Hygiène du milieu	516 719 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	169 345 \$
Loisirs et culture	382 994 \$
Frais de financement	903 737 \$
Activités d'investissement	5 020 650 \$
Total :	8 523 933 \$

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2008 telles que résumées ci-dessus et laissant voir des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 8 523 933 \$, le tout tel que plus amplement démontré dans la formule spéciale du Ministère des Affaires municipales, intitulée « Prévisions budgétaires 2008 », laquelle formule fait partie intégrante de la présente résolution et que la directrice administrative soit autorisée à signer le document à ce effet.

Rés.1909-12-2007 Présentation et adoption du programme des dépenses d'investissement pour 2008-2009-2010

Le maire présente un résumé du programme des dépenses d'investissement pour les années 2008-2009-2010.

Considérant qu'en conformité avec l'article 473 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil doit adopter un programme triennal des dépenses d'investissement avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que ce programme laisse voir des dépenses de 5 020 650 \$ en 2008, 2 913 100 \$ en 2009 et de 4 383 100 \$ en 2010, soit une prévision des dépenses d'investissement pour les trois prochaines années de 12 316 850 \$.

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE ledit programme soit adopté tel que présenté et fasse partie intégrante de la présente résolution.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 20 : 35 hres.

Maire

Greffière